



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2023

N°935

### **76 premiers lauréats du programme de reconquête du commerce rural**

La Première ministre **Elisabeth Borne** a annoncé, ce jour, aux côtés d'**Olivia Grégoire**, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et de **Dominique Faure**, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, lors de la présentation du plan France Ruralités, les **76 premiers lauréats** sélectionnés **avec un soutien financier de l'Etat de 2,4 millions d'euros au global** qui permettra à plus de 45 000 Français de bénéficier d'un commerce de proximité. Tout au long de l'année, de nouveaux projets seront étudiés et sélectionnés pour être accompagnés dans leur démarche. En trois mois, ce sont **plus de 350 projets** qui ont été déposés auprès des préfetures. La Première ministre a également annoncé que le programme de reconquête du commerce rural serait prolongé pour trois ans.

Le 1<sup>er</sup> mars dernier, **Olivia Grégoire** et **Dominique Faure**, annonçaient le lancement du programme de reconquête du commerce rural, avec une enveloppe de 12 millions d'euros sur l'ensemble de l'année 2023 pour soutenir des projets d'implantation de commerces en zone rurale. Ce dispositif s'inscrit dans le plan « France Ruralités » initié par la Première ministre **Elisabeth Borne** pour la cohésion des territoires et adapté à leurs spécificités.

Plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62% des communes françaises contre 25% en 1981. Ce déclin de la commercialité accentue certaines fragilités structurelles des communes rurales, augmente leurs pertes d'attractivité et accroît légitimement le sentiment de dégradation du cadre de vie. Elle conduit aussi à des difficultés d'accès à des paniers de services de la vie courante pour les habitants, avec un trajet routier de 10 minutes en moyenne pour se rendre à un commerce, cinq fois plus que dans des communes plus denses.

Pour rappel, le programme de reconquête du commerce rural apporte un soutien à l'installation en ruralité de commerces sédentaires multi-services ainsi que de commerces itinérants permettant de desservir plusieurs communes rurales, avec des aides à l'investissement pouvant aller jusqu'à 80 000 € pour des projets sédentaires et 25 000€ pour des projets non sédentaires.

Pour candidater, les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de candidature directement sur la plateforme dédiée via le lien suivant : <https://fondscommerce.anct.gouv.fr/>.

Pour plus d'information :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagnement-installation-de-commerces-en-milieu-rural-1058>

Pour **Olivia Grégoire** : *« Ces différents projets commerciaux sont une formidable nouvelle pour beaucoup de Français habitants en zone rurale et qui voient leur commune perdre en attractivité depuis de trop nombreuses années. Je ne doute pas qu'ils sauront répondre à la fois aux besoins des communes et des habitants mais aussi au sentiment de déclassement et d'abandon que vivent de trop nombreux Français habitant en zone rurale. On ne le répètera jamais assez mais le commerce de proximité c'est l'âme de nos communes. »*

Pour **Dominique Faure** : *« Soutenir l'installation de commerces en ruralité permet de rendre accessible une offre de proximité, créer de l'emploi pour les habitants, et permettre le maintien des activités dans des lieux souvent perçus comme des remparts à l'isolement social. Ce fonds vise à vitaliser au long cours nos villages par l'activité et constitue une première réponse au déclin de l'activité en zone rurale. Il est renforcé par les mesures du plan France Ruralités annoncé le 15 juin. »*

### **Contacts presse :**

**Cabinet d'Olivia Grégoire** : 01 53 18 46 23 – [presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet de Dominique Faure** : 01 40 07 21 77/74 - [sec.presse@collectivites-territoriales.gouv.fr](mailto:sec.presse@collectivites-territoriales.gouv.fr)

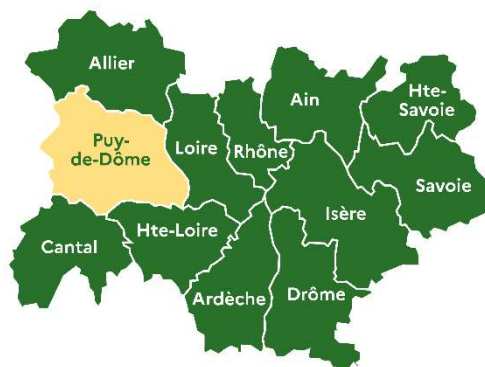
## Puy-de-Dôme

Commune de Compains

128 habitants.

**50 000€ de subventions pour la  
réhabilitation d'un local**

Projet de commerce multi-services



## Savoie

Commune de Cruet

1 067 habitants.

**50 000€ de subventions pour l'achat d'un  
local**

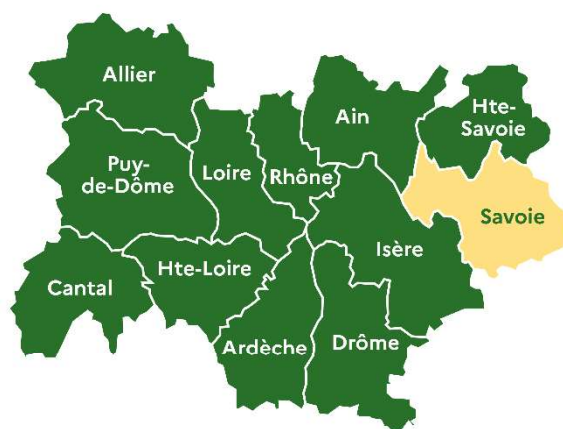
Projet de commerce multi-services

Commune Villard-d'Héry

264 habitants. Plus aucun commerce.

**6 100€ de subventions pour la  
réhabilitation d'un local**

Projet d'épicerie citoyenne et participative



## **Bourgogne-Franche-Comté**

**273 440 € de subventions**

**9 projets soutenus**

**4 219 habitants concernés**

## Doubs

Commune de Genes

682 habitants. Plus aucun commerce.

**6 100€ de subventions pour la  
réhabilitation  
d'un local**

Projet d'épicerie citoyenne et participative

